

<i>Organisme</i>	<i>Quote-part</i>	<i>Contribution (en dollars canadiens)</i>
Institutions spécialisées et Agence internationale de l'énergie atomique		
Organisation internationale du Travail (OIT).....	3.39	595,278
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture		
Budget courant.....	4.18	796,688
Initiatives bénévoles.....		5,000
Organisation mondiale de la Santé (OMS).....	2.85	1,060,338
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).....	2.98	611,673
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).....	4.55	219,309
Union internationale des télécommunications (ITU).....	3.28	127,800
Organisation météorologique mondiale (OMM).....	2.63	32,262
Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO).....	1.64	10,082
Union postale universelle (UPU).....	2.69	29,480
Fonds monétaire international (FMI).....		
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (IBRD).....	}	}
Société financière internationale (IFC).....	}	}
Association pour le développement international (IDA).....	..	7,872,620
Agence internationale de l'énergie atomique		
Budget courant.....	2.89	201,914
Budget de fonctionnement.....	..	62,208
Autres		
Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (ICEM).....	4	60,000
Comité international de la Croix-Rouge.....	..	15,000
Association canadienne pour les Nations Unies.....	..	12,000

¹ Du 1^{er} janvier 1964 au 30 juin 1964. ² Estimation. Le Canada paie tous les frais de son contingent de Chypre mais est indemnisé par les Nations Unies des débours du personnel canadien de la zone de Nicosie et du quartier-général de la Force de Chypre. Le chiffre cité n'inclut pas les traitements et autres frais analogues qui incomberaient au gouvernement du Canada si le personnel restait au pays. ³ Le Canada a payé le montant intégral de ses souscriptions aux organisations précitées et, de ce fait, aucun paiement ne lui a été réclamé en 1964. Toutefois, il est probable qu'en 1965 des souscriptions complémentaires devront être versées à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et au Fonds monétaire international à la suite de la révision générale des quotes-parts du Fonds monétaire international, révision qui a été autorisée par son Bureau des gouverneurs à la réunion annuelle de Tokyo de 1964. ⁴ Le Canada a renoncé à faire partie du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes en 1962 mais a néanmoins continué à verser une subvention annuelle pour le transport des réfugiés.

Institutions spécialisées.—Le Canada est membre de chacune des 13 institutions spécialisées des Nations Unies. Il fait aussi partie de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), organisation internationale autonome sous l'égide de l'ONU. Ces divers organismes, chargés d'importantes fonctions internationales et établies par suite d'accords intervenus entre les gouvernements, agissent de concert avec l'Organisation pour mettre en œuvre certaines dispositions de la Charte. Une Commission administrative de coordination, établie par le Conseil économique et social, s'efforce d'agencer les travaux des institutions spécialisées. La Commission se compose du secrétaire général des Nations Unies, des administrateurs des institutions spécialisées et du directeur général de l'AIEA. Elle examine non seulement les questions administratives qui sont communes à toutes mais aussi les projets très urgents que doivent entreprendre ensemble plusieurs institutions.

Organisation internationale du travail.—L'Organisation (OIT) se rattachait au début (1919) à la Société des Nations; elle est devenue institution spécialisée des Nations Unies en 1946. Elle réunit des représentants de gouvernements, des employeurs et des travailleurs de 110 États membres qui s'efforcent de faire régner la justice sociale et d'améliorer les conditions de travail et d'existence dans toutes les parties du monde. L'OIT est chargée de l'exécution d'un certain nombre de programmes techniques que financent le Fonds spécial des Nations Unies et le Programme élargi d'assistance technique, elle exécute aussi d'autres programmes de formation qui élargissent à son